



DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE (37)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 11 MARS 2025

CONVOCATION

Date : 25/02/2025

Envoi le : 05/03/2025

Publication le : 05/03/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 mars à 20h30 le Conseil Municipal de LUYNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des Fêtes de LUYNES, sous la Présidence de Monsieur Bertrand RITOURET Maire en exercice.

Nombre de conseillers

En exercice : 29

Présents : 21

Absents : 08

Pouvoirs : 07

Votants : 28

Etaient présents :

Adjoints :

Mesdames Danièle HOUDU, Sylviane FORTUN,
Messieurs Alain SELLIER, Éric VERHILLE, Gilles FERRAND,

Conseillers municipaux :

Mesdames Danielle PLOQUIN, Sophie BORÉ, Claire CARTIER, Hélène ODENT, Renata MOREIRA ROCHA, Aurélie LERICHE, Lyn FAIPOUX, Florence MÉTIVIER,
Messieurs Pascal ARRAGAIN, Antoine MAQUIN, Yoann LAFAUX, Mikael TOST, Éric GUILMET, François BOUGAULT, Erick MORCHOISNE.

Absents excusés :

Mesdames Odile RITOURET, Christine MÉNORET,
Messieurs Michel HIRTZ, Daniel PERRICHOT, Jean-Marc CHATEAU, Olivier DOUSSET, Michel THUSSEAUD.

Absents :

Madame /
Monsieur Pascal NOYAU.

Excusés, avaient donné pouvoir :

Madame Odile RITOURET avait donné pouvoir à Madame Sylviane FORTUN.

Monsieur Michel HIRTZ avait donné pouvoir à Monsieur Éric VERHILLE.

Madame Christine MÉNORET avait donné pouvoir à Madame Danièle HOUDU.

Monsieur Daniel PERRICHOT avait donné pouvoir à Monsieur Éric GUILMET.

Monsieur Jean-Marc CHATEAU avait donné pouvoir à Monsieur Pascal ARRAGAIN.

Monsieur Olivier DOUSSET avait donné pouvoir à Monsieur Antoine MAQUIN.

Monsieur Michel THUSSEAUD avait donné pouvoir à Monsieur Alain SELLIER.

Secrétaire de séance :

Madame Danièle HOUDU.

Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250311-DEL_11032025_03-DE



DEL N° 11/03/2025-03 TARIF DE LOCATION DE LA CAVE SISE 8TER RUE DE LA CHANTEPLEURE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune est propriétaire d'une cave située au 8ter rue de la Chantepleure à Luynes, représentant une superficie totale de 265 m².

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un propriétaire exploitant de vignes, notamment au-dessous du château, a sollicité la commune pour louer cette cave afin de mettre en bouteilles et stocker son vin.

Considérant qu'il est tout à fait possible de donner satisfaction à cette demande, Monsieur le Maire propose, dans le cadre d'un contrat, de louer la cave au prix mensuel de 400 € la première année (loyer révisable).

Tel est l'objet de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

ACCEPTE de mettre la cave susvisée en location, via un contrat et ce à compter du 1^{er} avril 2025.

PRÉCISE que le loyer mensuel pour la première année s'élève à 400 € et qu'il sera révisable tous les ans, selon les dispositions contractuelles.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat susvisé.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Bertrand RITOURET

La secrétaire de séance,

Madame Danièle HOUDU,
Adjointe au Maire.

Délibération rendue exécutoire :

Par sa transmission en Préfecture le : **17 MARS 2025**

Et sa publication le site internet de la commune le : **17 MARS 2025**

Le Maire,



Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250311-DEL_11032025_03-DE